

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur / Chariot à moteur	JOHN DEERE	2 1 4 0	CH 4447 38

Constructeur	JOHN DEERE WERKE MANNHEIM, D-6800 Mannheim
Identification	sur la plaquette du constructeur: "2140" ou "2140 B" (B = cabine orig. JD) (la lettre derrière le no du châssis désigne l'usine de construction)
Plaquette constructeur	à droite, au-dessus de l'essieu avant
N° du châssis	à droite, au-dessus de l'essieu avant
Identification du moteur	"4239TL-03" ou "4239TL-02" (avec air conditionné) à droite, latéralement sur le bloc (plaquette)
Importateur principal	VATRA, Zweigniederlassung der Robert Aebi AG, 3052 Zollikofen
Véhicule homologué	354223L

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchr. + boîte complémentaires route/terrain *
Nombre de vitesses	8 ou 12 *) Entraînement roues arrière **
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les roues arrière
	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à ruban, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	JOHN DEERE	Type	4.239 TL-02 ou 4.239 TL-03
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refrondissement	106,5	Course	110
Alésage	3918	CV-impôt	19,95
Cylindrée	60	à t/min	2500
Puissance en kW	DI1 CV 82		
Bruit à proximité	101 dB/A	à t/min	2510 +)
Silencieux	1 = 383 x 245 x 170 mm		
Mesure des gaz	Bacharach 7		
	BOSCH noirçissement 4,2 à Rd.max. 1750 t/min		

Carrosserie	++) avec cadre- ou cabine de sécurité		
Nombre de portes	2 (cabine)	Indic. vitesse	
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	gauche / droite
Cale	-	Attelage	AY + AR = à broches
Antivol	-		
Nombre de places	t 1 + 1 av.	centre	ar
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		3785	Empattements 2280
Largeur		2070-2520	Essieu double av ar
Hauteur		2770	Voie av ar
Porte à faux	lat.		Voies av 1760 - 2010
	av	500	ar 1500 - 2000
	ar	1005	Braquage s g 7800 d 7700
Distance volant - vers l'avant du véhicule-			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1150	1970	3120
Charge utile	(poids à vide avec cadre de sécurité)		
Poids total	1620	4000	4500
Garantie fabr.	10.00 - 16	16,9 - 34	(Variantes +++)
Dimens. pneus	6 / 2,0	6 / 1,3	voir
Charge	1970	4070	remarques)
pour V max	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			25 km/h
Vitesse maximale testée			25 km/h
	à 2510 t/min au moteur, 575 t/min à la prise de force		

Equipement §)			
Feux de route	M	(E)	
Feux de croisement	M	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Climoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar 2+2/I (E)
Feux de gabarit	av §)		ar §)
Feux complémentaires	1 lampe de travail sur demande		
Eclairage plaque	1/ pour le chariot à moteur		
Essuie-glace	1/ (cabine) avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	HELLA 002952 / el 20011 ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur / Chariot à moteur		
Marque et type	JOHN DEERE	2140	
Homologation N°	CH	4447 38	
Carrosserie			
Places	total 1 + 1	avant	
Poids à vide	3120	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,95
Poids total		Cylindrée	3918

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Transmission : livrable sur demande avec boîts c.v. sous charge Hi-Lo; nombre de vitesses = 4 x 2 x 2.
- ** Entraînement : sur les roues arrière avec blocage du différentiel.
- + Mesures du bruit selon l'OCCE : avec le véhicule en marche = 25 km/h, M4H, IA 32,36 = 83,5 dB/A à proximité = microphones à 50 cm du capot, sur la gauche.
- ++ Carrosserie : cadre de sécurité = OCDE-No CSD 0166/2 ou FAT-580/79 ou FAT-987/84
cabine de sécurité = OCDE-No CSD 0164/2
- +++ Variantes de pneus : AV = 7.50 - 18, 6 PR charge par essieu 1620 (2,25) V-max. 30 km/h
AR = 13.6 - 38, 6 PR 3320 (1,6) 30 km/h
14.9 - 38, 8 PR 4350 (1,8) 30 km/h
15.5 - 38, 6 PR 3530 (1,4) 30 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux est admise pour raisons techniques; lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butés de plaines charges;

- est autorisé à circuler sur la voie publique avec une largeur jusqu'à maximum 2500 mm.

Remplace FH CH 4447 38 du 06.05.82
Identification du moteur / cadre de sécurité

Lieu et date de l'homologation Zollikofen, 8. - 12.10.79.

(15.03.84) - Ad

Service fédéral d'homologation